

L'ajournement

Il est évidemment connu aujourd'hui dans le monde entier, pas seulement au Canada. Chaque fois que je le rencontre et que je lui parle, je suis émerveillé qu'il ait réussi à montrer aux personnes handicapées mais aussi à nous tous, ce que peut accomplir une personne qui fait naître les occasions, comme il faut souvent le faire, ou profite de celles qui s'offrent.

Ma façon de regarder les personnes handicapées a changé depuis que je connais Rick Hansen. Je pense plutôt à ce que nous pouvons faire pour elles. C'est tragique que cette ressource ne soit pas utilisée.

Tout le monde reconnaît qu'il y a des mesures spéciales à prendre dans bien des cas pour mettre en valeur cette ressource spéciale. Il s'agit parfois de modifier les installations, d'améliorer évidemment l'accès aux immeubles, d'adapter les salles de toilettes, des mesures qui doivent absolument être prises. Elles exigent de l'argent, de la réflexion et de la compassion.

Il y a toutefois d'autres facteurs à prendre en considération. Prenons l'exemple du matériel que l'on trouve habituellement dans un milieu de travail, dans un bureau, par exemple. Dans ma circonscription, les responsables d'une très petite entreprise qui est située à *100 Mile House* dans ma circonscription étaient déterminés à tirer parti de leurs employés handicapés et à faire tout leur possible pour les intégrer à leur milieu de travail. Ils ont dû modifier non seulement les installations dont j'ai parlé, mais aussi le matériel de bureau courant. Ils se sont donné beaucoup de mal pour y parvenir.

De nombreuses personnes doivent recevoir une formation particulière. Ainsi, on a constaté que les personnes qui n'ont pas le plein usage de leurs membres peuvent, avec une formation et des installations adéquates, utiliser un ordinateur aussi efficacement que les autres.

L'entreprise de *100 Mile House* dont je vous parle emploie des personnes handicapées qui utilisent du matériel de composition. Au bout d'un certain temps, ces personnes ont non seulement pu faire le travail aussi bien que celles que l'on ne considère pas handicapées, mais leurs employeurs ont même jugé que leur travail était de qualité supérieure.

Je ne peux citer que quelques exemples dans ma circonscription qui est une circonscription rurale où la population est moins en contact avec des personnes handicapées que celle des grandes circonscriptions urbaines. Aussi, nos habitants et nos entreprises doivent multiplier

leurs efforts pour nous inciter à faire notre part et pour nous sensibiliser aux chances que ces personnes handicapées méritent et à leur contribution aux entreprises et à la collectivité.

• (1800)

Mme le vice-président: Le temps réservé aux initiatives parlementaires est maintenant écoulé. Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, l'article est rayé du *Feuilleton*.

Je tiens à m'excuser auprès du député de Cariboo—Chilcotin. La journée a été longue et je n'ai pas pu me rappeler du nom de sa merveilleuse circonscription en Colombie-Britannique.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

LES RÉFUGIÉS

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour aborder une question très importante, surtout pour l'agglomération torontoise et l'Ontario.

Nous avons un arriéré de plus de 80 000 dossiers de réfugiés qui cherchent asile au Canada. La plupart sont ici parce qu'il n'y a pas la paix dans leur pays. Près de 44 220 réfugiés anglophones que nous classons dans le groupe 4 sont arrivés avant le 31 décembre 1988.

Pour les députés qui l'ignorent, le gouvernement a quatre bureaux en Ontario: à Ottawa, à London, à Toronto et à Mississauga. La charge de travail y est extrêmement lourde, notamment dans deux d'entre eux, celui de Toronto, appelé Davisville, et celui de Mississauga. À l'heure actuelle, le gouvernement tente de trouver une solution au problème, mais il échoue lamentablement. Il y a 44 220 réfugiés d'expression anglaise qui attendent de faire examiner leur demande. Dans le seul bureau de Toronto, le gouvernement devra examiner 22 000 cas de ce genre avant septembre 1991.

J'ai téléphoné au ministère et me suis entretenu avec des fonctionnaires. Je leur ai demandé où ils en étaient. Ils m'ont répondu: «Nous nous occupons des cas des